

Azille

Info

6

<http://www.mairie-azille.com>
contact@mairie-azille.com
04 68 91 40 08

Directeur de la publication
Le maire



Daragh O'REILLY

AOÛT – SEPTEMBRE
2024

Édito

Sommaire

CÔTÉ VILLAGE

Agenda
Une azilloise bénévole aux JO
Incivilités
Quiz sur l'histoire de France et d'ailleurs
Marché des créateurs et des producteurs et Fête locale
Les 90 ans de la cave

CÔTÉ MAIRIE

Délibérations du
Conseil Municipal du 16/07/2024
Jobs d'été
Un anniversaire d'exception
Journée du Patrimoine

A SAVOIR

État Civil
Nouvelles coordonnées d'EAURECA
Évolution de l'accès à la déchetterie
Massage bien-être
Cabane à livres

Côté France, les Jeux Olympiques et Paralympiques ont été une vraie réussite tant du point de vue de l'organisation que de la performance de nos athlètes. C'est une belle image que la France a donné à voir au monde entier, permettant ainsi à des millions de gens de découvrir le génie français quand il se met au service des valeurs défendues par l'Olympisme : amitié, respect, excellence, détermination, égalité, inspiration et courage.

Je tiens à cet égard à saluer particulièrement une azilloise en la personne de Karen Avey qui a œuvré pendant quinze jours comme bénévole à Paris.

Les athlètes français ont brillé dans de nombreuses disciplines et ils ont soulevé l'enthousiasme de leurs supporters. L'espace de quelques jours, nous avons retrouvé la grande communion que nous avons connue avec le sacre des bleus en 1998.

Les débats politiques ont été mis entre parenthèses et la plupart d'entre nous ont retrouvé leur bonne humeur.

Côté Azille, pendant ce temps la fête locale, précédée des marchés des producteurs et des créateurs a été un véritable succès. Les 90 ans de la cave coopérative ont été fêtés dignement et nos restaurants ont organisé tout au long de l'été des animations musicales saluées par tous.

Côté Azille toujours, la pratique sportive est plus qu'encouragée par 8 associations qui proposent ainsi un large panel d'activités physiques. Je suis intimement convaincu que c'est au niveau local que tout commence. La commune développe une politique sportive résolue et structurée qui va du soutien actif aux associations sportives, au financement du transport des élèves de l'école primaire qui vont à la piscine et à la mise à disposition du foyer municipal que nous souhaitons d'ailleurs rénover dans les prochaines années.

Tirons les leçons de la belle expérience olympique : rechaussons nos baskets, trouvons ce qui nous rassemble et faisons table rase de ce qui nous sépare.

Le maire,

« Le sport est l'un des rares domaines où les gens peuvent se rassembler et oublier leurs différences ». Kofi Annan



Côté Village

Agenda

- 1er septembre** : Vide-greniers de la MJC
- 6 septembre** : Vernissage expo de peinture : Symphonie de la couleur
- 15 septembre** : Vide-greniers de l'US Minervois
- 17 septembre** : Conseil municipal, 18h
- 21 septembre** : Journée du patrimoine
- 29 septembre** : Vide-greniers des Petits Écoliers
- 3 octobre** : Inauguration de la salle Maynadié, 18h
- 6 octobre** : Marche Octobre Rose
- 11 octobre** : Vernissage expo, 18h
- 19 octobre** : Loto US Minervois
- 20 octobre** : Vide-greniers du Comité des Fêtes

Une azilloise bénévole aux JO



Karen Avey est une sportive accomplie : vélo, course à pied, natation, marche.

Forte du témoignage d'un ami qui avait participé aux JO de Londres, elle avait déposé il y a plus de 18 mois, sa candidature pour intervenir en tant que bénévole aux JO. Sélectionnée et forte de ses compétences linguistiques (quadrilingue anglais, français, espagnol et allemand), elle a été affectée au village olympique et plus particulièrement à l'accueil des athlètes et des délégations.

A raison de 8h par jour et pendant 14 jours Karen a mené avec bonheur sa mission.

Même si son travail était plutôt de nature administrative, Karen a eu la chance de croiser des athlètes, développer avec eux des interactions visant notamment à les sensibiliser à la signature de la « Trêve Olympique ».

Karen retient de cette expérience les belles rencontres avec des personnes de tous les pays, les moments de joie et de peine des athlètes dont elle a été témoin et des souvenirs pour la vie. Elle gardera aussi sous une forme plus matérielle son uniforme de bénévole, une montre et les pins des délégations étrangères qu'elle a pu rassembler tout au long de la quinzaine.

Karen a su allier le goût de la pratique sportive avec un engagement désintéressé et humaniste. Nous ne pouvons que saluer son initiative et la féliciter de son engagement citoyen.

Incivilités

Nous avons été informés de vols de pots de fleurs au cimetière. C'est évidemment un manque total du respect dû aux morts et c'est aussi un délit. Ce geste demeure punissable sous la qualification de vol. À ce titre, l'auteur des faits encourt une peine de trois ans d'emprisonnement et 45.000 € d'amende. Cette peine pouvant être aggravée, notamment lorsque le vol est commis par plusieurs personnes,

Quiz sur l'histoire de France et d'ailleurs



La municipalité a invité les villageois à participer à la 3^{ème} édition du quiz portant sur l'Histoire. Le 14 juillet une quarantaine de personnes a participé avec bonne humeur et application en répondant aux 30 questions posées.

6 équipes se sont lancées dans le jeu en s'efforçant de se remémorer les événements marquant du 20^{-ème} siècle au fil d'un questionnaire non dénué d'humour.

Les discussions ont souvent été acharnées entre membres d'une même équipe pour se mettre d'accord sur la réponse à donner.

Un 1^{er} et un 2^{ème} prix récompensant les 2 équipes obtenant le meilleur score ainsi qu'un prix spécial jeune ont été remis par le maire et ses adjoints aux lauréats du jour.

Un apéritif offert par la municipalité a précédé un repas partagé sous forme d'auberge espagnole qui a réuni joueurs et organisateurs.

Marché des producteurs et fête locale

La fête locale de cette année, qui s'est tenue les 2, 3 et 4 août 2024, a été un véritable succès.



Le coup d'envoi des festivités a été donné par le traditionnel marché des producteurs et des créateurs.

L'association Azille Sports Loisirs a pris en charge la soirée du 3. Le repas, préparé avec soin par Stéphane Rouabah, a régalé les convives. Le spectacle « Les Copains Twist » et le DJ de la troupe Nina Show ont assuré une ambiance conviviale et animée. La soirée s'est clôturée en beauté avec un magnifique feu d'artifice offert par la municipalité.

Le comité des fêtes a ensuite pris le relais. Les festivités se sont donc poursuivies les 3 et 4 août sous le signe de la fêria. Au programme : spectacles aux arènes, taureaux piscine et l'incontournable DJ Geoffrey NOT qui a fait danser la foule jusqu'au bout de la nuit.

Cette édition 2024 de la fête locale a encore une fois démontré la vitalité et la convivialité de notre commune. Merci à tous les bénévoles et participants qui ont contribué à sa réussite.

Côté Village

Les 90 ans de la cave



Le vendredi 9 août, la Cave Coopérative d'Azille a célébré ses 90 ans d'existence avec une soirée mémorable qui a rassemblé une foule nombreuse. À partir de 18h00, les invités ont afflué pour rendre hommage à cette institution viticole emblématique.

Les discours de Gilles Fongaro, président de la cave coopérative, d'Alain Ginies, conseiller départemental, et de Georges Saliège, maire d'Azille, ont ouvert la soirée rappelant chacun à leur manière l'importance historique et sociale de la coopérative.

Rappelons-nous des fondateurs de la coopérative : Martial Raymond, Émile Sigé, Joseph Vieux, Charles Jaumot, Théodor Salvetat, et Marius Fabre qui ont ouvert le chemin.

Côté Mairie

Délibérations du conseil municipal du 16 juillet 2024

40-2024 Mise à disposition de locaux communaux

Carcassonne a initié au printemps 2023 une réflexion sur la pertinence de la mise en place d'une mutuelle intercommunale à destination des habitants.

Les prestataires ont été retenus suite à un AML (appel à Manifestation d'Intérêt).

Afin de permettre aux prestataires de rencontrer les habitants, Carcassonne Agglo demande à la commune de bien vouloir mettre à disposition des locaux communaux contre l'euro symbolique.

Le maire demande au conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à signer la convention de mise à disposition, le site communal retenu étant la bibliothèque.

Délibération prise à l'unanimité.

41-2024 Subvention Association des enseignantes

Chaque année la commune accorde un budget par élève portant sur le matériel ou les sorties scolaires, ce qui permet aux enseignantes d'engager les dépenses les factures étant ensuite adressées à la mairie. Cette année une des institutrices a fait un chèque en juin sur le compte de leur association. Pour permettre à l'association des enseignantes de récupérer la somme engagée, il faut voter une subvention de 700€ qui sera déduite du budget alloué.

Délibération prise à l'unanimité.

Nous allons vérifier par ailleurs si nous n'avons pas dé-

passé le plafond annuel budgété pour les associations. Le cas échéant nous prendrons une délibération en septembre pour le relever.

42-2024 Approbation du rapport de la Commission d'Évaluation des charges transférées (CLECT) et des attributions de compensation 2024.

La CLECT s'est réunie le 19 juin 2024. Le rapport est joint à la présente délibération. Il précise les modalités de calcul.

Le maire propose à l'assemblée délibérative :

D'accepter la révision des attributions de compensation au titre de l'exercice 2024 telle qu'elle figure dans le rapport de la CLECT du 19 JUIN 2024.

De fixer le montant de l'attribution de compensation 2024 à 195 921.44€.

De charger le maire de l'exécution de la présente délibération et de tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.

Jobs d'été



La municipalité a embauché cet été 14 jeunes de la commune qui ont travaillé chacun 2 semaines à raison de 20 heures par semaine. Cette première expérience du monde du travail aura été sans aucun doute bénéfique pour tous. Nous avons à cœur de privilégier ces recrutements chaque été pour aider nos jeunes et leur permettre de gagner en indépendance financière.

Anniversaire d'exception

Le 22 août Madame Reverdy, doyenne d'Azille a fêté

dans l'intimité ses 100 ans. Nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu lui remettre au nom de toute la communauté villageoise un bouquet lors du goûter organisé par ses proches.



Côté Mairie

Journée du patrimoine



Cette année nous avons organisé la journée en 3 temps : nous vous donnons RDV le samedi matin de 10h à 12h pour une visite commentée du clocher de l'église. A 14h, une déambulation commentée permettra de découvrir le nouveau sentier du patrimoine bâti installé en

juin. Cette marche au cœur du village sans aucune difficulté permettra d'évoquer « l'Azille d'avant ». A 17h, nous diffuserons le documentaire « Allo Allo Entendez-vous dans nos campagnes ? », dans la salle du conseil municipal : ce documentaire réalisé par Marie Baltazar et Jean-Michel Martinat permet de comprendre la place des haut-parleurs installés dans nos villages pour diffuser de l'information locale et comment leur usage est tombé peu à peu en désuétude.

A savoir

Etat civil

Naissance :

Le 23 juillet 2024 est né **Edgard OFAICHE**, fils de Kildine et Jacques OFAICHE.
Toutes nos félicitations aux parents et grands-parents

Mariage :

Le 17 août 2024 se sont unis **Coralie MONTANIER et Grégory MATHIEU**.
Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès :

Le 14 juin 2024 est décédée **Claudine LECOUTURIER** née ASCIONE le 15 juillet 1949.
Toutes nos condoléances à son époux, sa famille et ses amis.

Le 3 juillet 2024 est décédée **Joséphine ANDORRA** née MAESTRE le 1er février 1929.

Toutes nos condoléances à sa famille

Nouvelles coordonnées d'EAURECA

Les services ont déménagé depuis le 1^{er} juillet 2024.

La nouvelle adresse est la suivante :

Maison de l'AGGL'EAU Lieu dit Saulsaie , 431 route de Narbonne, 11 000 Carcassonne

Téléphone : 0800 011 890

Mails :

facturation.eau@carcassonne-agglo.fr
(abonnement, résiliation...)

paiement.eau@carcassonne-agglo.fr

(échancier paiement, modalités de paiement...)

regie.eaureca@carcassonne-agglo.fr

(devis, branchement, intervention technique)

Évolution de l'accès à la déchetterie de Pépieux



Afin d'assurer une gestion juste et équitable du service public en autorisant l'accès seulement aux usagers domiciliés sur le territoire, un pass est progressivement mis en place à partir du 1er juillet et deviendra obligatoire en 2025. Pour l'obtenir, les formulaires d'inscription sont disponibles en ligne <https://covaldem11.fr/ecocentres/> (un justificatif de domicile sera demandé). Après l'inscription, un QR code est envoyé à l'utilisateur qui devra le présenter sur son mobile ou imprimé sur papier à l'agent sur place pour accéder à la déchetterie.

Les personnes qui ont besoin d'être aidées dans leurs démarches peuvent s'adresser au secrétariat de mairie.

Massage bien-être

Usha, professionnelle déclarée (Code APE : 9604Z(EI), Siret : 895 106 466 000 17) en massage ayurvédique vous donne RDV une fois par mois du jeudi au dimanche entre 9h et 18h pour une séance de bien-être. Pour plus d'informations et pour prendre RDV, vous pouvez

la contacter du lundi au vendredi de 9h à 19h par téléphone : 07 66 49 29 39.

Cabanes à livres

La cabane a vocation à offrir une nouvelle vie à des livres qui « prennent la poussière ». Le dispositif est entièrement gratuit. Tous les romans, BD, recueils de poésie, livres pour les enfants sont les bienvenus.

Chaque livre emprunté peut être gardé, offert ou remis dans la cabane. Ce n'est pas une poubelle ni un débaras. Chaque lecteur peut laisser un petit mot dans le livre qu'il dépose pour partager son impression avec celui qui le prendra après lui.

Pour rappel notre boîte à livres est située juste à côté de la bibliothèque. Merci à vous qui la faites vivre. Donnons-lui toute sa place !